

## PROGRAMME

# Résidences services et copropriété

REF : COP-023

Le développement des résidences services, lié à leur attractivité fiscale, a entraîné de nombreuses questions sur cette gestion spécifique. Elle n'échappe pas aux relations propriétaires/bailleurs - copropriétaires - syndic, suivant le montage retenu.  
En copropriété, plus particulièrement, s'y ajoutent des règles propres, destinées à protéger les intérêts des différentes parties, notamment ceux des personnes âgées ou des étudiants.

Les textes : Loi du 10 juillet 1965 & décret du 17 mars 1967; Loi ENL du 13 juillet 2006 ; ASV du 28 décembre .2015

Lien du site boutique :<https://urlz.fr/hJsf>

### Durée

4.00 heures (0.50 jours)

### Type d'action de formation

Action de formation

### Objectif(s) pédagogique(s)

- Être capable de gérer une résidence service en copropriété

### Contenu de la formation

- Qu'est-ce qu'une résidence services ?
  - Le montage de l'opération
  - Les prestations
  - Les différents «types» de résidence service
  - Distinction entre les différents établissements recevant des «seniors»
- Statut juridique de la résidence services
  - Définition et objet
  - Location d'un logement dans une résidence services
  - Création d'un conseil de résident
- Fonctionnement de la résidence service en «copropriété»
  - Résidence services 1ère génération et 2è génération
  - Services collectifs et les services individualisables
  - Choix du prestataire
  - Création d'un conseil des résidents
  - Rôle accru du conseil syndical
  - Action spécifique du syndic

### Profils des apprenants

- Administrateurs de biens, syndics, gestionnaires de résidences avec services, avocats, administrateurs judiciaires

**Edilaix**

33 COURS DE VERDUN RECAMIER  
69287 Lyon cedex 02  
Email: [formation@groupe-edilaix.com](mailto:formation@groupe-edilaix.com)  
Tel: +33472497911

**Pré-requis**

Aucun pré-requis pour cette action de formation

**Organisation de la formation****Moyens pédagogiques et techniques**

- Accueil des apprenants dans une salle dédiée à la formation ;
- Documents et supports de formation à télécharger en version pdf;
- Exposés théoriques ;
- Etude de cas concrets ;
- Quiz de fin de formation.

**Dispositif de suivi de l'exécution de l'évaluation des résultats de la formation**

Un questionnaire de type QCM sera disponible sur l'espace apprenant du participant.

Ce QCM devra être réalisé dans un délai de 8 jours après la formation et donnera lieu à la remise d'une attestation de fin de formation/attestation des acquis.

**Accessibilité**

Vous avez des besoins spécifiques (en matière d'accessibilité handicap, régime spécial, ou autres).

Référent handicap : Alexandra MARTIN [formation@groupe-edilaix.com](mailto:formation@groupe-edilaix.com). (Merci de nous prévenir au moins 3 semaines avant le début de la formation).

**Équipe pédagogique Edilaix**

Comité pédagogique composé de :

Yves STERVINO - Président de la société Edilaix

Jean-Marc ROUX - Responsable pédagogique et directeur scientifique des éditions Edilaix

Alexandra MARTIN - Directrice de la société Edilaix et référente handicap

Julie STERVINO - Gestionnaire de formation

**[Conditions générales d'inscription et de vente sur www.edilaix.com](http://www.edilaix.com)****[Livret d'accueil participant](#)**